Communauté de Communes du Haut-Lignon
13, rue des Ecoles
BP 13
43190 TENCE
Tél. 04 71 59 87 63
Fax 04 71 56 33 45
cc.hautlignon@wanadoo.fr
www.cc-hautlignon.fr

Tence, le 20 septembre 2017

A l'attention de
Mesdames et Messieurs les
Délégués Communautaires
de la CCHL

N/Réf : PGR/17/0079

Objet : Conseil Communautaire du 27 septembre 2017.

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu :

le Mercredi 27 septembre 2017, à 20 heures, à la salle polyvalente de Chenereilles,

selon l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 22 juin 2017.

- Dossiers :

- ***1 – Statuts et Compétences :***
  - 1.1) Délibération pour modification des statuts et des compétences.
  - 1.2) Délibération pour définition de l'intérêt communautaire des compétences.

- ***2 - Finances, Développement économique :***
  - 2.1) Délibération pour signature du contrat départemental 43-11.
  - 2.2) Délibération pour choix d'un cabinet de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la Zone d'Activités du Fieu 2 à Tence (travaux d'aménagement et voie d'accès).
  - 2.3) Délibération pour admission en non-valeur.
  - 2.4) Délibération pour renouvellement de la ligne de trésorerie.

- ***3 – Environnement, Cadre de Vie, Urbanisme :***
  - 3.1) Délibération pour adhésion au Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire et transfert de compétence(s).

- ***4 - Culture, Communication, Tourisme :***
  - 4.1) Délibération pour autoriser le lancement d'un appel d'offres pour choisir un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux de la voie verte.
  - 4.2) Délibération pour signature d'un avenant à la convention de Développement Culturel signé avec la Communauté de Communes Val'Eyrieux.

- ***5 - Vie Sociale, Enfance-Jeunesse, Ramassage Scolaire :***
  - 5.1) Délibération pour signature d'une convention avec la Communauté de Communes des Sucs et la commune d'Araules pour l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires sur la commune d'Araules pour l'année 2017-2018
  - 5.2) Délibération pour la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires sur la commune du Mazet Saint-Voy pour l'année 2017-2018.

- Informations des commissions.

- Questions diverses.

Vous souhaitant bonne réception de cette invitation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Julien MELIN.